

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 03976 Numéro SIREN : 383 960 135 Nom ou dénomination : CHRONOPOST
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2022 sous le numéro de dépôt 102342



20221023422019

DATE DEPOT : 11/08/2022

N° DE DEPOT : 102342

N° GESTION : 1993B03976

N° SIREN : 383960135

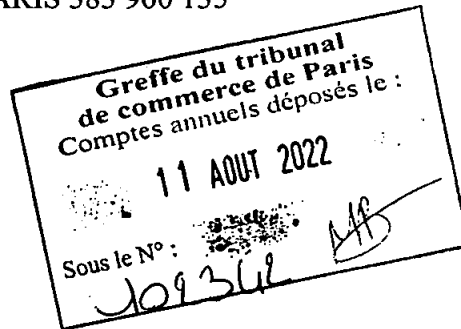
DENOMINATION : CHRONOPOST

ADRESSE : 3 bd Romain Rolland 75014 Paris

MILLESIME : 2019

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée au capital de 32.632.000 euros
Siège social : 3 boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS
RCS PARIS 383 960 135



**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019
BILAN et COMPTE DE RESULTAT**

**Certifié conforme à l'original,
Le Président,**

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company.



BILAN ACTIF

Rubriques	K€	Montant Brut	Amortissements	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		80 134	66 599	13 534	10 999
Fonds commercial		201		201	201
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours		7 693		7 693	7 427
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		10 132		10 132	10 132
Constructions		46 134	32 594	13 539	15 650
Installations techniques, matériel, outillage		158 161	92 063	66 099	63 964
Autres		130 098	84 916	45 182	37 224
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes		17 610		17 610	12 622
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		93 904		93 904	79 775
Créances rattachées à des participations					6 049
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts		405		405	123
Autres immobilisations financières		6 471	24	6 447	7 745
ACTIF IMMOBILISE		550 943	276 197	274 746	251 912
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		795		795	485
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		232 154	13 691	218 463	212 444
Autres		184 822	1 047	183 776	159 438
Capital souscrit et appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		1 121		1 121	3 140
Charges constatées d'avance		8 282		8 282	7 713
ACTIF CIRCULANT		427 174	14 737	412 437	383 220
Primes d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif		30		30	
TOTAL GENERAL		978 147	290 934	687 213	635 131

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	K€	31/12/2019	31/12/2018
Capital		32 632	32 632
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale		3 263	3 263
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		24 784	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		54 420	53 784
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		31 582	27 089
CAPITAUX PROPRES		146 681	116 768
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		100 786	100 254
Provisions pour charges		463	1 421
PROVISIONS		101 248	101 676
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		431	276
Emprunts et dettes financières divers		106 652	104 924
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		172 074	159 693
Dettes fiscales et sociales		107 086	101 933
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 651	4 400
Autres dettes		33 589	25 192
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		16 803	20 270
DETTES		439 284	416 688
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		687 213	635 131

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	KE	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services		31 532	1 260 547	1 292 079	1 207 749
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		31 532	1 260 547	1 292 079	1 207 749
Production stockée					
Production immobilisée				4 484	3 706
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				3	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges				7 415	9 289
Autres produits				1 716	2 272
PRODUITS D'EXPLOITATION				1 305 698	1 223 015
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				4 797	3 741
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				927 171	868 539
Impôts, taxes et versements assimilés				18 793	15 339
Salaires et traitements				143 895	140 832
Charges sociales				65 890	64 170
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				29 093	32 015
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 947	1 672
Dotations aux provisions				5 293	6 047
Autres charges				7 342	8 274
CHARGES D'EXPLOITATION				1 205 220	1 140 629
RESULTAT D'EXPLOITATION				100 478	82 386
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations				879	1 073
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					7
Autres intérêts et produits assimilés				6	13
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges					14
Différences positives de change				3	4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				887	1 111
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				30	
Intérêts et charges assimilés				3 480	3 449
Différences négatives de change				47	55
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				3 556	3 504
RESULTAT FINANCIER				-2 669	-2 393
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				97 809	79 993

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	K€	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		129	54
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 192	106
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		1 468	8 617
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 789	8 777
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		53	56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 294	241
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		5 961	5 520
CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 308	5 816
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-4 519	2 961
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		10 142	7 774
Impôts sur les bénéfices		28 728	21 396
TOTAL DES PRODUITS		1 309 375	1 232 903
TOTAL DES CHARGES		1 254 955	1 179 119
BENEFICE OU PERTE		54 420	53 784



CHRONOPOST SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31/12/2019

SOMMAIRE

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	3
II – REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	3
2.1 Immobilisations incorporelles :	3
2.2 Immobilisations corporelles :	3
2.3 Les autres immobilisations corporelles :	5
2.4 Titres de Participation :	5
2.5 Clients et comptes rattachés :	5
2.6 Dettes et créances en devises :	5
2.7 Valeurs mobilières de placements :	6
2.8 Provisions pour risques et charges :	6
2.9 Produits d'exploitation :	6
2.10 Produits financiers :	6
2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :	6
III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS.....	7
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :	7
3.2 Immobilisations financières :	10
3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :	12
3.4 Capitaux propres :	12
3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :	13
3.6 Centralisation de trésorerie :	13
3.7 Comptes de régularisation :	13
3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :	14
3.9 Etat des provisions :	15
3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	16
3.11 Autres produits et charges :	16
3.12 Résultat financier :	16
3.13 Résultat exceptionnel :	16
IV – AUTRES INFORMATIONS.....	17
4.1 Engagements hors bilan :	17
4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :	19
4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :	19
4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :	19
4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :	19
4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :	20
4.8 Consolidation Groupe :	20
4.9 Intégration fiscale :	20
4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :	20
4.11 Evénements post-clôture :	20

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Conformément à l'article 3 du contrat de cession d'actions du groupe ALP (signé le 13/12/2017), un complément de prix a été versé par Chronopost SAS au vendeur des titres pour un montant de 213 K€

La société SARL Delifresh a absorbé le 22/05/2019 sa holding ALP SAS par le biais d'une fusion simplifiée. Cette opération a eu pour conséquence pour Chronopost SAS un échange de titres de la société ALP SAS contre des titres de la société SARL Delifresh à la même valeur comptable. La SARL Delifresh est désormais intégralement détenue par Chronopost.

Chronopost a réalisé en mars 2019 une prise de participation complémentaire de 27% dans la société DPD Laser Mauritius. Chronopost détient à présent 51% de la société renommée Chronopost Mauritius Limited.

En mai 2019, Chronopost SAS a déménagé son siège social du 3, avenue Galliéni 94250 Gentilly au 3, boulevard Romain Rolland 75014 Paris.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de Chronopost ne s'est produit postérieurement à la clôture.

2.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et conformément au règlement CRC n° 2002-10, une gestion par composant des immobilisations a été mise en place. Les postes concernés sont les « Constructions » et les « Systèmes de mécanisation ». Chaque composant fait l'objet d'une durée d'amortissement distincte correspondant à sa durée d'utilité. La méthode retenue correspond à la méthode rétrospective des coûts amortis.

L'approche par composant peut se résumer ainsi :

1) Les constructions :

La gestion par composant relative aux postes Constructions est la suivante :

Composants	Durée d'utilité
Gros œuvre	20 ans
Toiture	20 ans
Menuiserie et Travaux extérieurs	20 ans
Gros équipements	15 ans
Petits équipements et agencements	5 ans

Le calcul de l'amortissement des composants « Gros Œuvre » et « Toiture » est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

2) Les systèmes de mécanisation / automatisation :

La gestion par composant des systèmes de mécanisation s'établit comme suit :

Composants	Durée d'utilité
Mécanique	15 à 20 ans
Electrotechnique	8 à 10 ans
Logiciel	8 ans
Poste Alimentation/Instrument de mesure	8 ans

Le calcul de l'amortissement du composant Mécanique est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2019, une révision du plan d'amortissement des actifs de mécanisation et d'automatisation a été effectuée par l'entreprise.

Cette révision est basée sur le retour d'expérience lié à l'exploitation de ces actifs sur les sites majeurs de l'entreprise.

Compte tenu du niveau technologique et de la matérialité financière de ces actifs, il a été décidé légitimement et pertinent d'étendre les conclusions établies par les experts techniques sur l'ensemble des systèmes de mécanisation et d'automatisation de l'entreprise et par conséquent, d'ajuster les durées d'utilisation des composants sous-jacents.

Cet ajustement a pour conséquence d'allonger les durées de vie moyenne :

- Mécanisations : allongement de 7 ans à 13 ans,
- Automatisation : allongement de 12 ans à 16 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.3 Les autres immobilisations corporelles :

Le tableau suivant récapitule les durées d'utilité appliquées à chaque nature d'immobilisation :

Postes	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans	Linéaire
Matériels et Outillages	4 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Agencements et installations	5 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transport - Véhicule d'exploitation	8 ans	Linéaire
Matériel de transport - Autres véhicules	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire /Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

La société comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire.

2.4 Titres de Participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette corrigée de la société, et le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à court terme.

2.5 Clients et comptes rattachés :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

- Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculés : soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu du rating clients et de l'âge de ces créances.

2.6 Dettes et créances en devises :

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.7 Valeurs mobilières de placements :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.8 Provisions pour risques et charges :

Une provision est comptabilisée dès qu'une obligation existe à l'encontre de la société, et qu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une charge sans contrepartie au moins équivalente.

2.9 Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation. Les produits prépayés vendus et restant à utiliser sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

2.10 Produits financiers :

Les dividendes des filiales et participations sont comptabilisés en produits financiers à la date de la décision de la distribution par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les produits financiers comprennent également les intérêts sur comptes courants.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

III-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en K€ sauf mention particulière.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les principaux mouvements en valeur brute s'analysent comme suit :

Poste	Valeur brute au 31-12-2018	Acquisitions 2019-12 (1)	Virement poste à poste (1)	Cessions 2019-12 (2)	Valeur brute au 31-12-2019
Concessions et droits similaires - logiciels	72 312	(a) 3 155	5 087	2 812	77 742
Licences	2 391				2 391
Droit au bail	201				201
Fonds de commerce	0				0
Immobilisations en cours incorporelles	7 427	(f) 5 431	-5 165		7 693
Immobilisations incorporelles	82 332	8 586	-78	2 812	88 028
Terrains	10 132	0			10 132
Constructions	46 134	0			46 134
Matériels et outillages	32 441	(b) 3 008	647	452	35 643
Mécanisations	115 292	(c) 5 201	2 024		122 518
Installations et agencements	68 561	(d) 9 099	3 220	3 723	77 157
Matériels de transport	8 024	2 876	606	130	11 376
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	38 074	(e) 2 572	3 408	2 489	41 565
Immobilisations en cours corporelles	11 617	(f) 5 844	-9 828		7 633
Avance- acompte versé sur immo corp.	1 005	(g) 8 972	0		9 977
Immobilisations corporelles	331 279	37 573	78	6 794	362 136
TOTAL	413 611	46 159	0	9 606	450 164

1) Les acquisitions :

(a) Des développements informatiques ont été mis en service au 31 décembre 2019 pour une valeur totale de 8 265 K€ et concernent essentiellement les projets informatiques relatif aux transports (4 488 K€), aux solutions clients (1 178 K€), à la facturation (473 K€), au projet stratégique & Méthodes (419 K€).

(b) Les matériels de production s'élèvent à 3 654 K€ et concernent essentiellement :

- L'équipement des sites pour l'activité de distribution de produits alimentaires sous température dirigée pour un total de 2 053 K€ (surgélateurs, roll et caisses isothermes), installés sur agences et Hub,
- L'équipement des sites en petits matériels de production tels que des convoyeurs, télescopiques, pèses essieux etc, pour un total de 1 601 K€.

(c) Les machines de tri (mécanisations) s'élèvent à 7 225 K€ et concernent essentiellement :

- Les agences (2 501 K€)
- Les Hubs (3 503 K€)

(d) Les installations et aménagements s'élèvent à 12 356 K€ et concernent :

- Travaux de voirie, isolation, sol pour 3 225 K€,
- Des travaux électriques pour 1 884 K€,
- La sécurisation de nos sites pour un total de 1 772 K€,
- Et divers travaux d'aménagements dans de nombreuses agences et Hub pour 2 729 K€.

(e) Ce poste s'élève à 5 950 K€ et se compose de :

- Matériels informatiques pour un total de 3 073 K€,
- Mobiliers pour 653 K€,
- Matériels informatiques pour les livraisons (PSM) pour 2 208 K€.

(f) Le poste « Immobilisations en cours » représente un total de 15 326 K€ et se compose :

- D'immobilisations incorporelles pour une valeur de 7 693 K€ comprenant de nombreux projets informatiques en cours et tous les projets liés à l'amélioration de notre activité dans le suivi des colis.

- D'immobilisations corporelles s'élevant à 7 633 K€ composées essentiellement :

- Matériel informatique pour 1 405 K€,
- Mécanisation des agences pour 1 767 K€,
- Matériel pour installation de bornes électriques dans différentes agences 410 K€,
- Matériel de climatisation et machine de tri pour nos HUB pour 347 K€,
- Matériel Isotherme pour notre activité « froid » pour 58 K€,
- Et divers travaux électriques, d'aménagements, et des équipements industriels.

(g) Le compte 238800 correspond à des acomptes versés sur immobilisation pour un montant de 9 748 K€ dont 8 940 K€ pour des machines de tri et 489 K€ pour des caisses mobiles.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

POSTE (K€)	Solde au 31-12-2018	Dotations 2019	Reprises 2019	Solde au 31-12-2019
Concessions et droits similaires - Logiciels	61 353	5 661	2 806	64 208
Licences	2 352	39		2 391
Immobilisations incorporelles	63 705	5 700	2 806	66 599
Constructions	30 483	2 111		32 594
Matériels et outillages	24 093	3 500	446	27 147
Mécanisations	59 675	5 240		64 916
Agencements, Installations	44 118	6 727	2 810	48 035
Matériels de transport	3 410	1 306	34	4 682
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	29 907	4 509	2 216	32 200
Immobilisations corporelles	191 686	23 393	5 506	209 573
TOTAL	255 391	29 093	8 312	276 172

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

Valeur Nette (K€)	31/12/2018	31/12/2019
Concessions et droits similaires Logiciels	10 959	13 534
Licences	39	0
Droit au bail	201	201
Fonds de commerce		
Immobilisations en cours	7 427	7 693
Immobilisations incorporelles	18 627	21 429
Terrains	10 132	10 132
Constructions	15 650	13 539
Matériels et outillages	8 347	8 496
Mécanisations	55 617	57 602
Installations et agencements	24 443	29 122
Matériels de transport	4 614	6 694
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	8 167	9 366
Immobilisations en cours	12 622	17 610
Immobilisations corporelles	139 593	152 563
TOTAL	158 220	173 991

3.2 Immobilisations financières :

POSTE K€	Valeur brute au 31-12-2018	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31-12-2019
Titres de participation	79 775	18 427	4 298	93 904
Créances rattachées à des participations	6 049	3 329	9 378	0
Prêts	123	311	30	405
Autres immobilisations financières	7 770	1 096	2 394	6 472
TOTAL	93 717	23 163	16 100	100 780

POSTE (K€)	Solde 31-12-2018	Dotation	Reprise	Solde 31-12-2019
Provision sur titres de participations	0			0
Provision sur créances rattachées	0			0
Provision sur autres immo. financières	24			24
TOTAL	24	0	0	24

La variation des titres de participation et des créances rattachées s'explique notamment comme suit :

- Chronopostfood / Biologistic : recapitalisation par apport en numéraire à hauteur de 3,5 M€ pour chacune de ces sociétés.
- Versement d'un complément de prix dans le cadre du contrat d'acquisition des titres de la holding SAS ALP pour un montant de 0,2 M€.
- Delifresh : recapitalisation de la société à hauteur de 6.3 M€ par apports en numéraire (3,2 M€), et par compensation du compte courant ALP (3,1 M€).
- Souscription à l'augmentation de capital de la société Pourdebon à hauteur de 561 K€.

La liste des filiales et participations se présente ainsi :

Tableau des filiales et participations (1ère partie) (K€)	Quote part du capital détenu	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Résultat du dernier exercice clos	CA HT du dernier exercice
SCI Intelimmo	100%	16	3 049	721	1 155
Delifresh	100%	100	2 475	-1 958	8 266
Chronopostfood	100%	4 701	3	-4 567	32 958
Chronopost Nouvelle Calédonie	60%	8	173	166	1 499
Alturing	50%	37	4	186	26 835
DPD Laser Mauritius Ltd (**)	51%	74	-393	-9	1 096
Pour De Bon	47%	5 348	-2 551	-1 252	777
Biologistic	100%	200	46	-3 009	26 726

* Données financières provisoires

** Comptes tenus en devise locale. Convertis selon le cours de clôture :

Roupie Mauricienne pour DPD Laser Mauritius Ltd;

Franc Pacifique pour Caledonie Express.

Tableau des filiales et participations (2ème partie) (K€)	Valeur comptable des titres au 31-12-2019		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	brute	Nette		
Filiales				
SCI Intelimmo	15	15		678
Delifresh	10 577	10 577		
Chronopostfood	50 491	50 491		
Caledonie Express	352	352		66
Alturing	250	250		112
DPD Laser Mauritius Ltd	65	65	405	
Pour De Bon	2 501	2 501		
Biologistic	29 653	29 653		
TOTAL	93 904	93 904	405	856

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :

Echéances des créances à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans
Autres immobilisations financières	6 471		6 471
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	405	161	244
Créances d'exploitation	425 258	425 258	
TOTAL	432 133	425 419	6 715

3.4 Capitaux propres :

Eléments (K€)	31/12/2018	Résultat 2019	Affectation du résultat 2018	31/12/2019
Capital	32 632			32 632
Réserves légales	3 263			3 263
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	0		24 784	24 784
Prime d'émission	0			0
Résultat net	53 784	54 420	-53 784	54 420
Provisions réglementées	27 089	4 493		31 582
Distribution Dividendes			29 000	
TOTAL	116 768	58 913	0	146 680

Nombre d'actions	32 632			32 632
------------------	--------	--	--	--------

Valeur nominale	1			1
-----------------	---	--	--	---

Conformément à la décision de l'Associé unique du 14 juin 2019, la société a distribué 29 000 K€ de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2018 et affecté le montant de 24 784 K€ au report à nouveau.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Echéances des dettes à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	431	431	-	-
Emprunts et dettes financières	106 652	5 335	40 604	60 712
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 074	172 074	-	-
Dettes fiscales et sociales	107 086	107 086	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 651	2 651	-	-
Autres dettes	33 589	33 589	-	-
Produits constatés d'avance	16 803	16 803	-	-
TOTAL	439 284	337 967	40 604	60 712

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts souscrits auprès de GeoPost pour un montant de 100 226 K€ et de dépôts de garantie reçus pour 1 090 K€.

3.6 Centralisation de trésorerie :

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mars 2003 avec la HSBC et la Société Générale est toujours en vigueur au 31 décembre 2019.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation :

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 8 282 K€ et des produits constatés d'avance liés à l'exploitation pour 16 803 K€.

Le poste « Charges constatées d'avance » concerne principalement les loyers et charges immobiliers facturés d'avance par les fournisseurs.

Le poste « Produits constatés d'avance » est composé principalement du montant des PAE (Prêt à Expédier) dont la prestation de transport associée n'a pas encore été réalisée.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :

Charges à payer et Produits à recevoir (K€)			31/12/2019	31/12/2018
Clients et comptes rattachés			23 243	14 223
Autres créances			463	696
Intérêts courus sur établissements financiers			0	0
Total des Produits à recevoir			23 706	14 919
Intérêts courus sur emprunts			2 779	2 728
Dettes sur fournisseurs et comptes rattachés			143 264	129 430
Dettes sur immobilisations			1756	2 297
Dettes fiscales et sociales			55 193	53 598
Autres dettes			26 489	18 254
Intérêts courus sur découverts			35	33
Total des Charges à payer			229 517	206 339

3.9 Etat des provisions :

(En K€)	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019	Reprises pour utilisation	Reprises pour Non utilisation
Risques liés au personnel	2 261	1 653	917	2 997	511	406
Risques d'exploitation	3 373 (a)	3 351	3 353	3 371 (a)	3 048	305
Risques pour litiges	94 621	129	361	94 388 (b)	158	204
Risques filiales	0			0 (c)		
Risques change	0	30		30		
Provision pour charge	1 421	160	1 119	463 (d)	655	463
Provisions risques et charges	101 676	5 322	5 750	101 248	4 372	1 377
Participation + créances rattachées	0			0		
Clients	24 (e)			24 (e)		
Autres débiteurs	12 365 (f)	2 250	925	13 691 (f)		
Provisions pour dépréciation	517	697	167	1 047		
	12 906	2 947	1 092	14 762		
Total général	114 582	8 269	6 841	116 010		
Dont dotations d'exploitation		8 240	6 841			
Dont dotation financières		30	0			
Dont dotations exceptionnelles						

(a) La provision pour risque d'exploitation concerne essentiellement les provisions pour sinistres de l'activité de transport de colis suite aux réclamations des clients dans le délai imparti d'un an. Cette provision est calculée à partir des données récupérées dans la base « Colis », à savoir le nombre d'objets volés saisis dans la base « Transport », valorisées en fonction des montants remboursés par type de colis transportés. Le montant de cette provision est affiné depuis 2006 pour tenir compte du taux de réclamation des clients.

(b) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux contentieux judiciaires.

(c) Cette provision permet de couvrir le risque encouru sur les filiales à hauteur de la situation nette négative et/ou de tenir compte d'un risque financier.

(d) Cette provision permet de couvrir les charges découlant de nos obligations contractuelles (obligation de remise en état, clause de dédit, etc...).

(e) Les dotations et reprises effectuées au titre des participations et créances rattachées sont constatées pour couvrir les risques encourus sur les filiales.

(f) Les dotations et reprises constatées sur les créances clients proviennent essentiellement du passage des créances ordinaires et des créances douteuses en pertes sur créances irrécouvrables et des efforts de recouvrements sur l'exercice.

Provisions réglementées :

L'entreprise comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre les annuités dégressives et les annuités linéaires des biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1994.

A partir du 1^{er} janvier 2005, ce poste concerne également l'amortissement dérogatoire constitué suite au maintien de la durée d'usage sur les composants « Gros Œuvre », « Toiture » et « Mécanique ».

Montant au 31-12-2018	Dotations 2019	Reprises 2019	Montant au 31-12-2019
27 089	5 961	1 468	31 582

3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

(En K€)	2019	2018
Chiffre d'affaires France	1 048 380	980 397
Chiffre d'affaires Export	243 699	227 352
Total	1 292 079	1 207 749

3.11 Autres produits et charges :

Le montant des « Autres charges » de 7 342 K€ se compose essentiellement de redevances de licences versées, d'indemnités clients SAV et de passage en pertes des créances irrécouvrables, créances par ailleurs provisionnées.

Les « Autres produits », d'un montant de 1 716 K€, correspondent principalement aux indemnités pour retard de paiement facturés à nos clients.

3.12 Résultat financier :

La perte financière 2019 s'élève à – 2 669 K€ contre une perte de – 2 393 K€ en 2018. La formation de ce résultat s'explique principalement par les intérêts générés par les emprunts contractés auprès de la holding GeoPost.

3.13 Résultat exceptionnel :

La variation à la baisse du résultat exceptionnel passant d'un montant de + 3 M€ en 2018 à un montant de – 4,5 M€ en 2019 s'explique notamment par la réduction de l'amende de l'Autorité de la Concurrence constatée en 2018.

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan :

a) Engagements donnés :

▪ Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 8 232 K€ au 31 décembre 2019 (contre 7 234 K€ au 31 décembre 2018). Ces engagements ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = décembre 2019
- Taux d'inflation = 1,75 %
- Taux d'actualisation = 0,70 %
- Date de l'actualisation = décembre 2019
- Progression future des salaires = 1,75 %
- Age de départ à la retraite = 63 ans pour tous
- Conditions de départ = départ volontaire
- Charges sociales moyennes = 44,91%
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés (PUC)

▪ Engagements relatifs aux contrats de Crédits - Baux :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
➤ Crédit-bail mobilier :	0 K€	486 K€

IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

Poste Bilan (K€)	Coût d'entrée	Cumul Amort au 31/12/2018	VNC au 31/12/2018	Dotation aux amortissements 2019	Cumul Amort au 31/12/2019	VNC au 31/12/2019
Matériel informatique	4 987	4 533	454	454	4987	0

ENGAGEMENTS CREDIT BAIL

Poste Bilan (K€)	Redevances payées		Redevances restantes à payer			Total à payer
	de l'exercice	cumulées au 31-12-2019	Jusqu'à 1 an	de + 1 an à 5 ans	+ de 5 ans	
Matériel informatique	486	5 360	0	0	0	0

▪ Autres engagements de locations longues durée:

La société a conclu des contrats de location longue durée et le montant des loyers comptabilisés est le suivant :

- Location véhicule : 5 728 K€,
- Baux immobiliers : 28 531 K€,
- Micro-informatique et licence : 1 028 K€,
- Location matériel technique : 2 699 K€.

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

En K€	Montant des loyers restant à payer	- 1 an	+1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Location véhicule	10 277	4 262	6 015	0
Location immobilière	208 778	20 485	98 563	89 730
Location matériel informatique et licence	2 277	1 373	904	0
Location matériels techniques	3 341	1 958	1 383	0
TOTAL	224.673	28 078	106 865	89 730

▪ Autres engagements auprès de Volkswagen Group France:

Fin décembre 2019, poursuivant sa stratégie de livrer le cœur des villes en véhicules 100% propres, Chronopost s'est engagé sur l'achat minimum de 420 véhicules dits « e-Crafter » auprès de la société Volkswagen Group France (VGF), pour son compte et/ou celui de ses partenaires (filiales, sous traitants, loueurs). Cet engagement prendra fin au 31 décembre 2021.

La répartition du nombre de véhicules achetés d'une part par Chronopost et d'autre part par ses partenaires n'étant pas connue, il n'est pas possible de quantifier l'engagement donné à VGF.

b) Engagements reçus

- Avals et cautions reçus d'établissements bancaires pour 7 730 K€,
- Engagement relatif aux contrats de sous-location de baux immobiliers pour 13 948 K€,
- Caution de retenue de garantie sur travaux pour 193 K€.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	892	851
Agents de Maîtrise	561	543
Employés/Ouvriers	2 254	2 176
TOTAL	3 707	3 570

Equivalent en temps complet

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève à 29 348 K€ au titre de l'exercice 2019 (hors crédits d'impôts et régularisations) et se ventile de la façon suivante :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	IS correspondant
Résultat d'exploitation	35 465
Résultat financier	-942
Résultat exceptionnel	-1 595
Participation	-3 580
Bénéfice	29 348

4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :

La société a comptabilisé une provision pour participation de 10 142 K€ au titre de l'exercice 2019.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

L'allègement de la dette future d'impôt s'établit à 4 051 K€ taxables au taux de droit commun.

Le montant de l'accroissement futur d'impôt correspond aux amortissements dérogatoires, soit 10 112 K€, et est taxable au taux normal.

4.8 Consolidation Groupe :

Les comptes de la société Chronopost sont consolidés par intégration globale par la société GeoPost SA.

4.9 Intégration fiscale :

Le résultat fiscal de l'exercice 2019 de Chronopost est intégré dans le résultat d'ensemble du Groupe La Poste, conformément à la convention d'intégration fiscale. Le bénéfice fiscal de l'exercice s'élève à 85,3 M€ et s'ajoute au résultat fiscal du groupe.

4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des prestations réalisées par le commissaire aux comptes s'élève à 147 K€.

4.11 Evénements post-clôture :

Crise sanitaire et économique

Depuis le début de l'année 2020, est intervenue la crise sanitaire liée au virus Covid-19.

Le virus circule activement dans plusieurs pays dont la France. Le développement du Covid-19, qualifié officiellement de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, s'accompagne de la mise en œuvre graduelle de mesures publiques qui ont pour conséquence de réduire significativement le volume des clients B2B de la société à partir du 16 mars 2020. A contrario, on peut observer, à la date d'établissement des comptes annuels, une accélération significative de la croissance des volumes des clients B2C et de ceux en provenance des filiales européennes du Groupe DPD.

La société a pris l'ensemble des mesures nécessaires à la continuité de l'activité tout en privilégiant la santé de ses collaborateurs et le respect des mesures gouvernementales.

Le contexte épidémique lié au Covid-19 crée une situation incertaine. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie, de l'absence de visibilité sur la durée de cette crise et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement et aides d'Etat), la société n'est pas en capacité à ce jour d'en apprécier l'impact chiffré sur les comptes 2020. Néanmoins, la Direction estime, au moment de l'établissement des présents comptes annuels, que l'impact négatif lié à la crise sanitaire devrait être peu significatif dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Aucun impact comptable n'est en conséquence à mentionner au 31 décembre 2019.

Face à la crise liée au Covid-19, la Direction continue de suivre de près la situation et prend toutes les décisions nécessaires pour :

- minimiser les impacts opérationnels et financiers ;
- mobiliser toutes les ressources financières pour faire face à ses engagements.

A la date d'arrêté de ce rapport, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur les douze prochains mois.

0 o 0



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

CHRONOPOST
Société par Actions Simplifiée
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Certifié conforme à l'original
Le Directeur Général
Maxime TUPIN

Exercice clos le 31 décembre 2019

CHRONOPOST
Société par Actions Simplifiée

3 Boulevard Romain Rolland - 75014 Paris

Ce rapport contient 29 pages

Référence : EA-202-80



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

CHRONOPOST
Société par Actions Simplifiée

Siège social : 3 Boulevard Romain Rolland - 75014 Paris
Capital social : €32.632.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHRONOPOST S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.



CHRONOPOST

Société par Actions Simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

15 juin 2020

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 18 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juin 2020

KPMG Audit IS

Eric Amato
Associé



BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	K€	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		80 134	66 599	13 534	10 999
Fonds commercial		201		201	201
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours		7 693		7 693	7 427
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		10 132		10 132	10 132
Constructions		46 134	32 594	13 539	15 650
Installations techniques, matériel, outillage		158 161	92 063	66 099	63 964
Autres		130 098	84 916	45 182	37 224
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes		17 610		17 610	12 622
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		93 904		93 904	79 775
Créances rattachées à des participations					6 049
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts		405		405	123
Autres immobilisations financières		6 471	24	6 447	7 745
ACTIF IMMOBILISE		550 943	276 197	274 746	251 912
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		795		795	485
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		232 154	13 691	218 463	212 444
Autres		184 822	1 047	183 776	159 438
Capital souscrit et appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		1 121		1 121	3 140
Charges constatées d'avance		8 282		8 282	7 713
ACTIF CIRCULANT		427 174	14 737	412 437	383 220
Primes d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif		30		30	
TOTAL GENERAL		978 147	290 934	687 213	635 131

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	K€	31/12/2019	31/12/2018
Capital		32 632	32 632
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale		3 263	3 263
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		24 784	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		54 420	53 784
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		31 582	27 089
CAPITAUX PROPRES		146 681	116 768
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		100 786	100 254
Provisions pour charges		463	1 421
PROVISIONS		101 248	101 676
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		431	276
Emprunts et dettes financières divers		106 652	104 924
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		172 074	159 693
Dettes fiscales et sociales		107 086	101 933
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 651	4 400
Autres dettes		33 589	25 192
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		16 803	20 270
DETTES		439 284	416 688
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		687 213	635 131

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	K€	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services		31 532	1 260 547	1 292 079	1 207 749
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		31 532	1 260 547	1 292 079	1 207 749
Production stockée					
Production immobilisée				4 484	3 706
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				3	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges				7 415	9 289
Autres produits				1 716	2 272
PRODUITS D'EXPLOITATION				1 305 698	1 223 015
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				4 797	3 741
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				927 171	868 539
Impôts, taxes et versements assimilés				18 793	15 339
Salaires et traitements				143 895	140 832
Charges sociales				65 890	64 170
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				29 093	32 015
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 947	1 672
Dotations aux provisions				5 293	6 047
Autres charges				7 342	8 274
CHARGES D'EXPLOITATION				1 205 220	1 140 629
RESULTAT D'EXPLOITATION				100 478	82 386
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations				879	1 073
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					7
Autres intérêts et produits assimilés				6	13
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges					14
Différences positives de change				3	4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				887	1 111
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				30	
Intérêts et charges assimilés				3 480	3 449
Différences négatives de change				47	55
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				3 556	3 504
RESULTAT FINANCIER				-2 669	-2 393
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				97 809	79 993

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	K€	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		129	54
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 192	106
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		1 468	8 617
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 789	8 777
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		53	56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 294	241
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		5 961	5 520
CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 308	5 816
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-4 519	2 961
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		10 142	7 774
Impôts sur les bénéfices		28 728	21 396
TOTAL DES PRODUITS		1 309 375	1 232 903
TOTAL DES CHARGES		1 254 955	1 179 119
BENEFICE OU PERTE		54 420	53 784



chronopost

CHRONOPOST SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31/12/2019

SOMMAIRE

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	3
II – REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	3
2.1 Immobilisations incorporelles :.....	3
2.2 Immobilisations corporelles :	3
2.3 Les autres immobilisations corporelles :	5
2.4 Titres de Participation :	5
2.5 Clients et comptes rattachés :.....	5
2.6 Dettes et créances en devises :	5
2.7 Valeurs mobilières de placements :	6
2.8 Provisions pour risques et charges :	6
2.9 Produits d'exploitation :	6
2.10 Produits financiers :	6
2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :	6
III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	7
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :	7
3.2 Immobilisations financières :	10
3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :	12
3.4 Capitaux propres :	12
3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :	13
3.6 Centralisation de trésorerie :	13
3.7 Comptes de régularisation :	13
3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :	14
3.9 Etat des provisions :	15
3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	16
3.11 Autres produits et charges :	16
3.12 Résultat financier :	16
3.13 Résultat exceptionnel :	16
IV – AUTRES INFORMATIONS.....	17
4.1 Engagements hors bilan :	17
4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :	19
4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :	19
4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :	19
4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :	19
4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :	20
4.8 Consolidation Groupe :	20
4.9 Intégration fiscale :	20
4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :	20
4.11 Evénements post-clôture :	20

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Conformément à l'article 3 du contrat de cession d'actions du groupe ALP (signé le 13/12/2017), un complément de prix a été versé par Chronopost SAS au vendeur des titres pour un montant de 213 K€

La société SARL Delifresh a absorbé le 22/05/2019 sa holding ALP SAS par le biais d'une fusion simplifiée. Cette opération a eu pour conséquence pour Chronopost SAS un échange de titres de la société ALP SAS contre des titres de la société SARL Delifresh à la même valeur comptable. La SARL Delifresh est désormais intégralement détenue par Chronopost.

Chronopost a réalisé en mars 2019 une prise de participation complémentaire de 27% dans la société DPD Laser Mauritius. Chronopost détient à présent 51% de la société renommée Chronopost Mauritius Limited.

En mai 2019, Chronopost SAS a déménagé son siège social du 3, avenue Gallieni 94250 Gentilly au 3, boulevard Romain Rolland 75014 Paris.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de Chronopost ne s'est produit postérieurement à la clôture.

2.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et conformément au règlement CRC n° 2002-10, une gestion par composant des immobilisations a été mise en place. Les postes concernés sont les « Constructions » et les « Systèmes de mécanisation ». Chaque composant fait l'objet d'une durée d'amortissement distincte correspondant à sa durée d'utilité. La méthode retenue correspond à la méthode rétrospective des coûts amortis.

L'approche par composant peut se résumer ainsi :

1) Les constructions :

La gestion par composant relative aux postes Constructions est la suivante :

Composants	Durée d'utilité
Gros œuvre	20 ans
Toiture	20 ans
Menuiserie et Travaux extérieurs	20 ans
Gros équipements	15 ans
Petits équipements et agencements	5 ans

Le calcul de l'amortissement des composants « Gros Œuvre » et « Toiture » est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

2) Les systèmes de mécanisation / automatisation :

La gestion par composant des systèmes de mécanisation s'établit comme suit :

Composants	Durée d'utilité
Mécanique	15 à 20 ans
Electrotechnique	8 à 10 ans
Logiciel	8 ans
Poste Alimentation/Instrument de mesure	8 ans

Le calcul de l'amortissement du composant Mécanique est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2019, une révision du plan d'amortissement des actifs de mécanisation et d'automatisation a été effectuée par l'entreprise.

Cette révision est basée sur le retour d'expérience lié à l'exploitation de ces actifs sur les sites majeurs de l'entreprise.

Compte tenu du niveau technologique et de la matérialité financière de ces actifs, il a été décidé légitimement et pertinent d'étendre les conclusions établies par les experts techniques sur l'ensemble des systèmes de mécanisation et d'automatisation de l'entreprise et par conséquent, d'ajuster les durées d'utilisation des composants sous-jacents.

Cet ajustement a pour conséquence d'allonger les durées de vie moyenne :

- Mécanisations : allongement de 7 ans à 13 ans,
- Automatisation : allongement de 12 ans à 16 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.3 Les autres immobilisations corporelles :

Le tableau suivant récapitule les durées d'utilité appliquées à chaque nature d'immobilisation :

Postes	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans	Linéaire
Matériels et Outillages	4 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Agencements et installations	5 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transport - Véhicule d'exploitation	8 ans	Linéaire
Matériel de transport - Autres véhicules	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire /Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

La société comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire.

2.4 Titres de Participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette corrigée de la société, et le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à court terme.

2.5 Clients et comptes rattachés :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

- Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculés : soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu du rating clients et de l'âge de ces créances.

2.6 Dettes et créances en devises :

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.7 Valeurs mobilières de placements :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.8 Provisions pour risques et charges :

Une provision est comptabilisée dès qu'une obligation existe à l'encontre de la société, et qu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une charge sans contrepartie au moins équivalente.

2.9 Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation. Les produits prépayés vendus et restant à utiliser sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

2.10 Produits financiers :

Les dividendes des filiales et participations sont comptabilisés en produits financiers à la date de la décision de la distribution par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les produits financiers comprennent également les intérêts sur comptes courants.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

III-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en K€ sauf mention particulière.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les principaux mouvements en valeur brute s'analysent comme suit :

Poste	Valeur brute au 31-12-2018	Acquisitions 2019-12 (1)	Virement poste à poste (1)	Cessions 2019-12 (2)	Valeur brute au 31-12-2019
Concessions et droits similaires - logiciels	72 312	(a) 3 155	5 087	2 812	77 742
Licences	2 391				2 391
Droit au bail	201				201
Fonds de commerce	0				0
Immobilisations en cours incorporelles	7 427	(f) 5 431	-5 165		7 693
Immobilisations incorporelles	82 332	8 586	-78	2 812	88 028
Terrains	10 132	0			10 132
Constructions	46 134	0			46 134
Matériels et outillages	32 441	(b) 3 008	647	452	35 643
Mécanisations	115 292	(c) 5 201	2 024		122 518
Installations et agencements	68 561	(d) 9 099	3 220	3 723	77 157
Matériels de transport	8 024	2 876	606	130	11 376
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	38 074	(e) 2 572	3 408	2 489	41 565
Immobilisations en cours corporelles	11 617	(f) 5 844	-9 828		7 633
Avance- acompte versé sur immo corp.	1 005	(g) 8 972	0		9 977
Immobilisations corporelles	331 279	37 573	78	6 794	362 136
TOTAL	413 611	46 159	0	9 606	450 164

1) Les acquisitions :

(a) Des développements informatiques ont été mis en service au 31 décembre 2019 pour une valeur totale de 8 265 K€ et concernent essentiellement les projets informatiques relatif aux transports (4 488 K€), aux solutions clients (1 178 K€), à la facturation (473 K€), au projet stratégique & Méthodes (419 K€).

(b) Les matériels de production s'élèvent à 3 654 K€ et concernent essentiellement :

- L'équipement des sites pour l'activité de distribution de produits alimentaires sous température dirigée pour un total de 2 053 K€ (surgélateurs, roll et caisses isothermes), installés sur agences et Hub,
- L'équipement des sites en petits matériels de production tels que des convoyeurs, télescopiques, pèses essieux etc, pour un total de 1 601 K€.

(c) Les machines de tri (mécanisations) s'élèvent à 7 225 K€ et concernent essentiellement :

- Les agences (2 501 K€)
- Les Hubs (3 503 K€)

(d) Les installations et aménagements s'élèvent à 12 356 K€ et concernent :

- Travaux de voirie, isolation, sol pour 3 225 K€,
- Des travaux électriques pour 1 884 K€,
- La sécurisation de nos sites pour un total de 1 772 K€,
- Et divers travaux d'aménagements dans de nombreuses agences et Hub pour 2 729 K€.

(e) Ce poste s'élève à 5 950 K€ et se compose de :

- Matériels informatiques pour un total de 3 073 K€,
- Mobiliers pour 653 K€,
- Matériels informatiques pour les livraisons (PSM) pour 2 208 K€.

(f) Le poste « Immobilisations en cours » représente un total de 15 326 K€ et se compose :

- D'immobilisations incorporelles pour une valeur de 7 693 K€ comprenant de nombreux projets informatiques en cours et tous les projets liés à l'amélioration de notre activité dans le suivi des colis.
- D'immobilisations corporelles s'élevant à 7 633 K€ composées essentiellement :
 - Matériel informatique pour 1 405 K€,
 - Mécanisation des agences pour 1 767 K€,
 - Matériel pour installation de bornes électriques dans différentes agences 410 K€,
 - Matériel de climatisation et machine de tri pour nos HUB pour 347 K€,
 - Matériel Isotherme pour notre activité « froid » pour 58 K€,
 - Et divers travaux électriques, d'aménagements, et des équipements industriels.

(g) Le compte 238800 correspond à des acomptes versés sur immobilisation pour un montant de 9 748 K€ dont 8 940 K€ pour des machines de tri et 489 K€ pour des caisses mobiles.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

POSTE (K€)	Solde au 31-12-2018	Dotations 2019	Reprises 2019	Solde au 31-12-2019
Concessions et droits similaires - Logiciels	61 353	5 661	2 806	64 208
Licences	2 352	39		2 391
Immobilisations incorporelles	63 705	5 700	2 806	66 599
Constructions	30 483	2 111		32 594
Matériels et outillages	24 093	3 500	446	27 147
Mécanisations	59 675	5 240		64 916
Agencements, Installations	44 118	6 727	2 810	48 035
Matériels de transport	3 410	1 306	34	4 682
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	29 907	4 509	2 216	32 200
Immobilisations corporelles	191 686	23 393	5 506	209 573
TOTAL	255 391	29 093	8 312	276 172

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

Valeur Nette (K€)	31/12/2018	31/12/2019
Concessions et droits similaires Logiciels	10 959	13 534
Licences	39	0
Droit au bail	201	201
Fonds de commerce		
Immobilisations en cours	7 427	7 693
Immobilisations incorporelles	18 627	21 429
Terrains	10 132	10 132
Constructions	15 650	13 539
Matériels et outillages	8 347	8 496
Mécanisations	55 617	57 602
Installations et agencements	24 443	29 122
Matériels de transport	4 614	6 694
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	8 167	9 366
Immobilisations en cours	12 622	17 610
Immobilisations corporelles	139 593	152 563
TOTAL	158 220	173 991

3.2 Immobilisations financières :

POSTE K€	Valeur brute au 31-12-2018	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31-12-2019
Titres de participation	79 775	18 427	4 298	93 904
Créances rattachées à des participations	6 049	3 329	9 378	0
Prêts	123	311	30	405
Autres immobilisations financières	7 770	1 096	2 394	6 472
TOTAL	93 717	23 163	16 100	100 780

POSTE (K€)	Solde 31-12-2018	Dotation	Reprise	Solde 31-12-2019
Provision sur titres de participations	0			0
Provision sur créances rattachées	0			0
Provision sur autres immo. financières	24			24
TOTAL	24	0	0	24

La variation des titres de participation et des créances rattachées s'explique notamment comme suit :

- Chronopostfood / Biologicistic : recapitalisation par apport en numéraire à hauteur de 3,5 M€ pour chacune de ces sociétés.
- Versement d'un complément de prix dans le cadre du contrat d'acquisition des titres de la holding SAS ALP pour un montant de 0,2 M€.
- Delifresh : recapitalisation de la société à hauteur de 6.3 M€ par apports en numéraire (3,2 M€), et par compensation du compte courant ALP (3,1 M€).
- Souscription à l'augmentation de capital de la société Pourdebon à hauteur de 561 K€.

La liste des filiales et participations se présente ainsi :

Tableau des filiales et participations (1ère partie) (K€)	Quote part du capital détenu	Capital	Capitaux propres, autres que le capital et le résultat	Résultat du dernier exercice clos	CA HT du dernier exercice
SCI Intelimmo	100%	16	3 049	721	1 155
Delifresh	100%	100	2 475	-1 958	8 266
Chronopostfood	100%	4 701	3	-4 567	32 958
Chronopost Nouvelle Calédonie	60%	8	173	166	1 499
Alturing	50%	37	4	186	26 835
DPD Laser Mauritius Ltd (**)	51%	74	-393	-9	1 096
Pour De Bon	47%	5 348	-2 551	-1 252	777
Biologistic	100%	200	46	-3 009	26 726

* Données financières provisoires

** Comptes tenus en devise locale. Convertis selon le cours de clôture :

Roupie Mauricienne pour DPD Laser Mauritius Ltd;

Franc Pacifique pour Caledonie Express.

Tableau des filiales et participations (2ème partie) (K€)	Valeur comptable des titres au 31-12-2019		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	brute	Nette		
Filiales				
SCI Intelimmo	15	15		678
Delifresh	10 577	10 577		
Chronopostfood	50 491	50 491		
Caledonie Express	352	352		66
Alturing	250	250		112
DPD Laser Mauritius Ltd	65	65	405	
Pour De Bon	2 501	2 501		
Biologistic	29 653	29 653		
TOTAL	93 904	93 904	1 405	856

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :

Echéances des créances à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans
Autres immobilisations financières	6 471		6 471
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	405	161	244
Créances d'exploitation	425 258	425 258	
TOTAL	432 133	425 419	6 715

3.4 Capitaux propres :

Eléments (K€)	31/12/2018	Résultat 2019	Affectation du résultat 2018	31/12/2019
Capital	32 632			32 632
Réserves légales	3 263			3 263
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	0		24 784	24 784
Prime d'émission	0			0
Résultat net	53 784	54 420	-53 784	54 420
Provisions réglementées	27 089	4 493		31 582
Distribution Dividendes			29 000	
TOTAL	116 768	58 913	0	146 680

Nombre d'actions	32 632			32 632
------------------	--------	--	--	--------

Valeur nominale	1			1
-----------------	---	--	--	---

Conformément à la décision de l'Associé unique du 14 juin 2019, la société a distribué 29 000 K€ de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2018 et affecté le montant de 24 784 K€ au report à nouveau.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Echéances des dettes à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	431	431	-	-
Emprunts et dettes financières	106 652	5 335	40 604	60 712
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 074	172 074	-	-
Dettes fiscales et sociales	107 086	107 086	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 651	2 651	-	-
Autres dettes	33 589	33 589	-	-
Produits constatés d'avance	16 803	16 803	-	-
TOTAL	439 284	337 967	40 604	60 712

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts souscrits auprès de GeoPost pour un montant de 100 226 K€ et de dépôts de garantie reçus pour 1 090 K€.

3.6 Centralisation de trésorerie :

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mars 2003 avec la HSBC et la Société Générale est toujours en vigueur au 31 décembre 2019.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation :

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 8 282 K€ et des produits constatés d'avance liés à l'exploitation pour 16 803 K€.

Le poste « Charges constatées d'avance » concerne principalement les loyers et charges immobiliers facturés d'avance par les fournisseurs.

Le poste « Produits constatés d'avance » est composé principalement du montant des PAE (Prêt à Expédier) dont la prestation de transport associée n'a pas encore été réalisée.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :

Charges à payer et Produits à recevoir (K€)			31/12/2019	31/12/2018
Clients et comptes rattachés			23 243	14 223
Autres créances			463	696
Intérêts courus sur établissements financiers			0	0
Total des Produits à recevoir			23 706	14 919
Intérêts courus sur emprunts			2 779	2 728
Dettes sur fournisseurs et comptes rattachés			143 264	129 430
Dettes sur immobilisations			1756	2 297
Dettes fiscales et sociales			55 193	53 598
Autres dettes			26 489	18 254
Intérêts courus sur découverts			35	33
Total des Charges à payer			229 517	206 339

3.9 Etat des provisions :

(En K€)	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019	Reprises pour utilisation	Reprises pour Non utilisation
Risques liés au personnel	2 261	1 653	917	2 997	511	406
Risques d'exploitation	3 373 (a)	3 351	3 353	3 371 (a)	3 048	305
Risques pour litiges	94 621	129	361	94 388 (b)	158	204
Risques filiales	0			0 (c)		
Risques change	0	30		30		
Provision pour charge	1 421	160	1 119	463 (d)	655	463
Provisions risques et charges	101 676	5 322	5 750	101 248	4 372	1 377
Participation + créances rattachées	0			0		
Clients	24 (e)			24 (e)		
Autres débiteurs	12 365 (f)	2 250	925	13 691 (f)		
Provisions pour dépréciation	12 906	2 947	1 092	14 762		
Total général	114 582	8 269	6 841	116 010		
Dont dotations d'exploitation		8 240	6 841			
Dont dotation financières		30	0			
Dont dotations exceptionnelles						

(a) La provision pour risque d'exploitation concerne essentiellement les provisions pour sinistres de l'activité de transport de colis suite aux réclamations des clients dans le délai imparti d'un an. Cette provision est calculée à partir des données récupérées dans la base « Colis », à savoir le nombre d'objets volés saisis dans la base « Transport », valorisées en fonction des montants remboursés par type de colis transportés. Le montant de cette provision est affiné depuis 2006 pour tenir compte du taux de réclamation des clients.

(b) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux contentieux judiciaires.

(c) Cette provision permet de couvrir le risque encouru sur les filiales à hauteur de la situation nette négative et/ou de tenir compte d'un risque financier.

(d) Cette provision permet de couvrir les charges découlant de nos obligations contractuelles (obligation de remise en état, clause de dédit, etc...).

(e) Les dotations et reprises effectuées au titre des participations et créances rattachées sont constatées pour couvrir les risques encourus sur les filiales.

(f) Les dotations et reprises constatées sur les créances clients proviennent essentiellement du passage des créances ordinaires et des créances douteuses en pertes sur créances irrécouvrables et des efforts de recouvrements sur l'exercice.

Provisions réglementées :

L'entreprise comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre les annuités dégressives et les annuités linéaires des biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1994.

A partir du 1^{er} janvier 2005, ce poste concerne également l'amortissement dérogatoire constitué suite au maintien de la durée d'usage sur les composants « Gros Œuvre », « Toiture » et « Mécanique ».

Montant au 31-12-2018	Dotations 2019	Reprises 2019	Montant au 31-12-2019
27 089	5 961	1 468	31 582

3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

(En K€)	2019	2018
Chiffre d'affaires France	1 048 380	980 397
Chiffre d'affaires Export	243 699	227 352
Total	1 292 079	1 207 749

3.11 Autres produits et charges :

Le montant des « Autres charges » de 7 342 K€ se compose essentiellement de redevances de licences versées, d'indemnités clients SAV et de passage en pertes des créances irrécouvrables, créances par ailleurs provisionnées.

Les « Autres produits », d'un montant de 1 716 K€, correspondent principalement aux indemnités pour retard de paiement facturés à nos clients.

3.12 Résultat financier :

La perte financière 2019 s'élève à – 2 669 K€ contre une perte de – 2 393 K€ en 2018. La formation de ce résultat s'explique principalement par les intérêts générés par les emprunts contractés auprès de la holding GeoPost.

3.13 Résultat exceptionnel :

La variation à la baisse du résultat exceptionnel passant d'un montant de + 3 M€ en 2018 à un montant de – 4,5 M€ en 2019 s'explique notamment par la réduction de l'amende de l'Autorité de la Concurrence constatée en 2018.

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan :

a) Engagements donnés :

- Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 8 232 K€ au 31 décembre 2019 (contre 7 234 K€ au 31 décembre 2018). Ces engagements ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = décembre 2019
- Taux d'inflation = 1,75 %
- Taux d'actualisation = 0,70 %
- Date de l'actualisation = décembre 2019
- Progression future des salaires = 1,75 %
- Age de départ à la retraite = 63 ans pour tous
- Conditions de départ = départ volontaire
- Charges sociales moyennes = 44,91%
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés (PUC)

- Engagements relatifs aux contrats de Crédits - Baux :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
➤ Crédit-bail mobilier :	0 K€	486 K€

IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

Poste Bilan (K€)	Coût d'entrée	Cumul Amort au 31/12/2018	VNC au 31/12/2018	Dotation aux amortissements 2019	Cumul Amort au 31/12/2019	VNC au 31/12/2019
Matériel informatique	4 987	4 533	454	454	4987	0

ENGAGEMENTS CREDIT BAIL

Poste Bilan (K€)	Redevances payées		Redevances restantes à payer			Total à payer
	de l'exercice	cumulées au 31-12-2019	Jusqu'à 1 an	de + 1 an à 5 ans	+ de 5 ans	
Matériel informatique	486	5 360	0	0	0	0

▪ Autres engagements de locations longues durée:

La société a conclu des contrats de location longue durée et le montant des loyers comptabilisés est le suivant :

- Location véhicule : 5 728 K€,
- Baux immobiliers : 28 531 K€,
- Micro-informatique et licence : 1 028 K€,
- Location matériel technique : 2 699 K€.

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

En K€	Montant des loyers restant à payer	- 1 an	+ 1 an et + 5 ans	+ 5 ans
Location véhicule	10 277	4 262	6 015	0
Location immobilière	208 778	20 485	98 563	89 730
Location matériel informatique et licence	2 277	1 373	904	0
Location matériels techniques	3 341	1 958	1 383	0
TOTAL	224 673	28 078	106 865	89 730

▪ Autres engagements auprès de Volkswagen Group France:

Fin décembre 2019, poursuivant sa stratégie de livrer le cœur des villes en véhicules 100% propres, Chronopost s'est engagé sur l'achat minimum de 420 véhicules dits « e-Crafter » auprès de la société Volkswagen Group France (VGF), pour son compte et/ou celui de ses partenaires (filiales, sous traitants, loueurs). Cet engagement prendra fin au 31 décembre 2021.

La répartition du nombre de véhicules achetés d'une part par Chronopost et d'autre part par ses partenaires n'étant pas connue, il n'est pas possible de quantifier l'engagement donné à VGF.

b) Engagements reçus

- Avals et cautions reçus d'établissements bancaires pour 7 730 K€,
- Engagement relatif aux contrats de sous-location de baux immobiliers pour 13 948 K€,
- Caution de retenue de garantie sur travaux pour 193 K€.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	892	851
Agents de Maîtrise	561	543
Employés/Ouvriers	2 254	2 176
TOTAL	3 707	3 570

Equivalent en temps complet

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève à 29 348 K€ au titre de l'exercice 2019 (hors crédits d'impôts et régularisations) et se ventile de la façon suivante :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	IS correspondant
Résultat d'exploitation	35 465
Résultat financier	-942
Résultat exceptionnel	-1 595
Participation	-3 580
Bénéfice	29 348

4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :

La société a comptabilisé une provision pour participation de 10 142 K€ au titre de l'exercice 2019.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

L'allègement de la dette future d'impôt s'établit à 4 051 K€ taxables au taux de droit commun.

Le montant de l'accroissement futur d'impôt correspond aux amortissements dérogatoires, soit 10 112 K€, et est taxable au taux normal.

4.8 Consolidation Groupe :

Les comptes de la société Chronopost sont consolidés par intégration globale par la société GeoPost SA.

4.9 Intégration fiscale :

Le résultat fiscal de l'exercice 2019 de Chronopost est intégré dans le résultat d'ensemble du Groupe La Poste, conformément à la convention d'intégration fiscale. Le bénéfice fiscal de l'exercice s'élève à 85,3 M€ et s'ajoute au résultat fiscal du groupe.

4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des prestations réalisées par le commissaire aux comptes s'élève à 147 K€.

4.11 Evénements post-clôture :

Crise sanitaire et économique

Depuis le début de l'année 2020, est intervenue la crise sanitaire liée au virus Covid-19.

Le virus circule activement dans plusieurs pays dont la France. Le développement du Covid-19, qualifié officiellement de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, s'accompagne de la mise en œuvre graduelle de mesures publiques qui ont pour conséquence de réduire significativement le volume des clients B2B de la société à partir du 16 mars 2020. A contrario, on peut observer, à la date d'établissement des comptes annuels, une accélération significative de la croissance des volumes des clients B2C et de ceux en provenance des filiales européennes du Groupe DPD.

La société a pris l'ensemble des mesures nécessaires à la continuité de l'activité tout en privilégiant la santé de ses collaborateurs et le respect des mesures gouvernementales.

Le contexte épidémique lié au Covid-19 crée une situation incertaine. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie, de l'absence de visibilité sur la durée de cette crise et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement et aides d'Etat), la société n'est pas en capacité à ce jour d'en apprécier l'impact chiffré sur les comptes 2020. Néanmoins, la Direction estime, au moment de l'établissement des présents comptes annuels, que l'impact négatif lié à la crise sanitaire devrait être peu significatif dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Aucun impact comptable n'est en conséquence à mentionner au 31 décembre 2019.

Face à la crise liée au Covid-19, la Direction continue de suivre de près la situation et prend toutes les décisions nécessaires pour :

- minimiser les impacts opérationnels et financiers ;
- mobiliser toutes les ressources financières pour faire face à ses engagements.

A la date d'arrêté de ce rapport, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur les douze prochains mois.

0 0 0

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée au capital de 32.632.000 euros
Siège social : 3 boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS
RCS PARIS 383 960 135

EXTRAIT

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le trente juin, GEOPOST, Société Anonyme au capital de 701.573.487 euros, ayant son siège social au 26, Rue Guynemer– 92130 Issy les Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 340 012 392, représentée par Monsieur Boris Winkelmann, en qualité de Président Directeur Général, Associé unique de la Société CHRONOPOST SAS.

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un bénéfice de 54.419.524,19 euros.

L'Associé unique décide de distribuer sous forme de dividende le bénéfice de l'exercice s'élevant à 54.419.524,19 euros.

Le dividende versé par action s'élève à 1,67 euros

Le paiement des dividendes sera effectué en deux versements, à savoir un premier versement de 25.000.000 euros le 30 juin 2020, et un second versement de 29.419.524,19 euros le 30 septembre 2020.

L'Associé unique précise que le montant des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents, ont été les suivants :

La société n'a versé aucun dividende au titre de l'exercice 2016.

La société a versé 26.456.164,04 euros de dividendes au titre de l'exercice 2017. Le dividende versé par action s'élève à 0,81 euros.

La société a versé 29.000.000 euros de dividendes au titre de l'exercice 2018. Le dividende versé par action s'élève à 0,88 euros.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte du montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant pour l'exercice clos à 280 071,60 euros, ainsi que d'un impôt sur les sociétés (théorique, avant prise en compte de l'intégration fiscale) équivalent à 96 265,04 euros.

[...]

Pour extrait certifié conforme

CHRONOPOST

Président

Représentée par Marcin PIECHOWSKI



CHRONOPOST
Société par actions simplifiée au capital de 32.632.000 euros
Siège social : 3 boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS
RCS PARIS 383 960 135

EXTRAIT
PROJET DE RESOLUTIONS
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un bénéfice de 54.419.524,19 euros.

L'Associé unique décide de distribuer sous forme de dividende le bénéfice de l'exercice s'élevant à 54.419.524,19 euros.

Le dividende versé par action s'élève à 1,67 euros

Le paiement des dividendes sera effectué en deux versements, à savoir un premier versement de 25.000.000 euros le 30 juin 2020, et un second versement de 29.419.524,19 euros le 30 septembre 2020.

L'Associé unique précise que le montant des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents, ont été les suivants :

La société n'a versé aucun dividende au titre de l'exercice 2016.

La société a versé 26.456.164,04 euros de dividendes au titre de l'exercice 2017. Le dividende versé par action s'élève à 0,81 euros.

La société a versé 29.000.000 euros de dividendes au titre de l'exercice 2018. Le dividende versé par action s'élève à 0,88 euros.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte du montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant pour l'exercice clos à 280 071,60 euros, ainsi que d'un impôt sur les sociétés (théorique, avant prise en compte de l'intégration fiscale) équivalent à 96 265,04 euros.

[...]